



**Pharmacie  
Carlin**  
-Herboriste-

Date de l'autorisation : 20/07/2011

Cliquez sur un pictogramme pour aller directement à la rubrique le concernant.  
Pour plus d'information sur les pictogrammes, consultez [l'aide](#).

## Indications thérapeutiques

Vous trouverez les indications thérapeutiques de ce médicament dans le paragraphe 4.1 du RCP ou dans le paragraphe 1 de la notice. Ces documents sont disponibles [en cliquant ici](#)

## Groupe(s) générique(s)

Ce médicament appartient au(x) groupe(s) générique(s) suivants :

- [FAMPRIDINE 10 mg - FAMPYRA 10 mg, comprimé à libération prolongée](#)

## Composition en substances actives

- Comprimé (Composition pour un comprimé)
  - > fampridine 10 mg

## Présentations

**> 2 flacon(s) polyéthylène haute densité (PEHD) de 14 comprimé(s)**

Code CIP : 217 254-4 ou 34009 217 254 4 5

Déclaration de commercialisation : 01/04/2025

Cette présentation n'est pas [agrée aux collectivités](#)

Prix libre, médicament non remboursable ([cliquez ici pour en savoir plus sur les médicaments non remboursables](#))

## > 4 flacon(s) polyéthylène haute densité (PEHD) de 14 comprimé(s)

Code CIP : 217 255-0 ou 34009 217 255 0 6

Déclaration de commercialisation : 01/04/2025

Cette présentation n'est pas [agrée aux collectivités](#)

Prix libre, médicament non remboursable ([cliquez ici pour en savoir plus sur les médicaments non remboursables](#))

## > 2 plaquette(s) thermoformée(s) aluminium de 14 comprimé(s)

Code CIP : 219 395-4 ou 34009 219 395 4 5

Déclaration de commercialisation : 01/01/2025

Cette présentation est [agrée aux collectivités](#)

En pharmacie de ville : Prix hors honoraire de dispensation : 56,78 € [Honoraire de dispensation](#) :

1,02 € Prix honoraire compris : 57,80 €

Taux de remboursement : 15%

## > 4 plaquette(s) thermoformée(s) aluminium de 14 comprimé(s)

Code CIP : 219 396-0 ou 34009 219 396 0 6

Déclaration de commercialisation : 01/01/2025

Cette présentation est [agrée aux collectivités](#)

En pharmacie de ville : Prix hors honoraire de dispensation : 113,17 € [Honoraire de dispensation](#) :

1,02 € Prix honoraire compris : 114,19 €

Taux de remboursement : 15%

## [Service médical rendu \(SMR\)](#)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.

Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS ([plus d'informations dans l'aide](#)). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis de SMR rendus par la commission de la transparence pour FAMPYRA 10 mg, comprimé à libération prolongée

Valeur du SMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
---------------	------	-----------------------	------------------

Faible	<a href="#">Avis du 17/10/2018</a>	Renouvellement d'inscription (CT)	le service médical rendu par FAMPYRA pour améliorer la capacité de marche des patients adultes atteints de sclérose en plaques et présentant un handicap à la marche (EDSS 4-7) reste faible.
Faible	<a href="#">Avis du 17/10/2018</a>	Renouvellement d'inscription (CT)	le service médical rendu par FAMPYRA pour améliorer la capacité de marche des patients adultes atteints de sclérose en plaques et présentant un handicap à la marche (EDSS 4-7) reste faible.
Faible	<a href="#">Avis du 17/10/2018</a>	Renouvellement d'inscription (CT)	le service médical rendu par FAMPYRA pour améliorer la capacité de marche des patients adultes atteints de sclérose en plaques et présentant un handicap à la marche (EDSS 4-7) reste faible.
Faible	<a href="#">Avis du 17/10/2018</a>	Renouvellement d'inscription (CT)	le service médical rendu par FAMPYRA pour améliorer la capacité de marche des patients adultes atteints de sclérose en plaques et présentant un handicap à la marche (EDSS 4-7) reste faible.

## Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.

Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS ([plus d'informations dans l'aide](#)). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis d'ASMR rendus par la commission de la transparence pour FAMPYRA 10 mg, comprimé à libération prolongée

Valeur de l'ASMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
V (Inexistant)	<a href="#">Avis du 15/04/2015</a>	Réévaluation SMR et ASMR	Les données des 3 nouvelles études cliniques fournies ne permettent pas de modifier l'appréciation précédente de l'ASMR par la Commission de transparence. Devant le niveau de preuve des données d'efficacité de la fampridine pour améliorer la capacité de marche des patients adultes atteints de sclérose en plaques et présentant un handicap à la marche qui demeure faible et son index thérapeutique étroit, FAMPYRA n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V, inexistante).
V (Inexistant)	<a href="#">Avis du 15/04/2015</a>	Réévaluation SMR et ASMR	Les données des 3 nouvelles études cliniques fournies ne permettent pas de modifier l'appréciation précédente de l'ASMR par la Commission de transparence. Devant le niveau de preuve des données d'efficacité de la fampridine pour améliorer la capacité de marche des patients adultes atteints de sclérose en plaques et présentant un handicap à la marche qui demeure faible et son index thérapeutique étroit, FAMPYRA n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V, inexistante).

V [Avis du](#) Réévaluation  
(Inexistant) [15/04/2015](#) SMR et  
ASMR

Les données des 3 nouvelles études cliniques fournies ne permettent pas de modifier l'appréciation précédente de l'ASMR par la Commission de transparence. Devant le niveau de preuve des données d'efficacité de la fampridine pour améliorer la capacité de marche des patients adultes atteints de sclérose en plaques et présentant un handicap à la marche qui demeure faible et son index thérapeutique étroit, FAMPYRA n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V, inexistante).

V [Avis du](#) Réévaluation  
(Inexistant) [15/04/2015](#) SMR et  
ASMR

Les données des 3 nouvelles études cliniques fournies ne permettent pas de modifier l'appréciation précédente de l'ASMR par la Commission de transparence. Devant le niveau de preuve des données d'efficacité de la fampridine pour améliorer la capacité de marche des patients adultes atteints de sclérose en plaques et présentant un handicap à la marche qui demeure faible et son index thérapeutique étroit, FAMPYRA n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V, inexistante).

V [Avis du](#) Inscription  
(Inexistant) [11/04/2012](#) (CT)

Compte tenu de la faiblesse des données d'efficacité de la fampridine et de l'index thérapeutique étroit du produit, la Commission de la Transparence considère que FAMPYRA n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) dans la prise en charge des troubles de la marche des patients ayant une SEP.

V [Avis du](#) Inscription  
(Inexistant) [11/04/2012](#) (CT)

Compte tenu de la faiblesse des données d'efficacité de la fampridine et de l'index thérapeutique étroit du produit, la Commission de la Transparence considère que FAMPYRA n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) dans la prise en charge des troubles de la marche des patients ayant une SEP.

V [Avis du](#) Inscription  
(Inexistant) [11/04/2012](#) (CT)

Compte tenu de la faiblesse des données d'efficacité de la fampridine et de l'index thérapeutique étroit du produit, la Commission de la Transparence considère que FAMPYRA n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) dans la prise en charge des troubles de la marche des patients ayant une SEP.

V [Avis du](#) Inscription  
(Inexistant) [11/04/2012](#) (CT)

Compte tenu de la faiblesse des données d'efficacité de la fampridine et de l'index thérapeutique étroit du produit, la Commission de la Transparence considère que FAMPYRA n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) dans la prise en charge des troubles de la marche des patients ayant une SEP.

## [Autres informations \(cliquer pour afficher\)](#)

- Titulaire de l'autorisation : ACORDA THERAPEUTICS IRELAND LIMITED
- Conditions de prescription et de délivrance :
  - [liste I](#)
  - prescription réservée aux spécialistes et services NEUROLOGIE
- Statut de l'autorisation : Valide

- Type de procédure : Procédure centralisée
- Code CIS : 6 248 378 7